| GROUPE | 1B | INSECTICIDE |
|---|---|---|

# ZOLONE FLO INSECTICIDE

CONTIENT PHOSALONE

AGRICOLE

GARANTIE: Phosalone 500 g/L

Contient du 1,2 benzisothiazolin-3-one à raison de 0,01% à titre d'agent de conservation.

No D'HOMOLOGATION 17983 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI

**NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE**
EN CAS D'URGENCE IMPLIQUANT CE PRODUIT, COMPOSER SANS FRAIS, LE JOUR OU LA NUIT, LE 1-866-303-6950.

Cheminova Canada Inc.
2660 Sherwood Heights Drive, Unité 201
Oakville, Ontario L6J 7Y8
tel: 1-888-316-6260

® ZOLONE est une marque déposée de Cheminova

INFORMATION GÉNÉRALE:

ZOLONE FLO, contenant l'insecticide de phosalone, est recommandé pour la suppression d'un grand nombre d'insectes nuisibles des vergers. Il faut suivre les recommandations provinciales concernant l'apparition locale des parasites et les périodes de traitement. On peut faire un maximum de trois applications durant la saison. Utiliser un pulvérisateur efficace pour bien traiter les arbres fruitiers.

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. ZOLONE FLO contient un insecticide organo-phosphoré. Il peut être nocif s'il est avalé ou absorbé par la peau.

• Porter une chemise à manches longues, des pantalons longs, des chaussures et des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques et un équipement de protection respiratoire approuvé par le NIOSH lors du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations.

• Lors de l'application par pulvérisation pneumatique,

o utiliser une cabine fermée qui offre une protection physique et respiratoire (c'està-dire une cabine équipée d'un système de filtration de la poussière ou du brouillard de pulvérisation et/ou d'un système d'épuration des gaz ou des vapeurs) en plus de l'équipement de protection individuelle (combinaison résistante aux produits chimiques, gants résistant aux produits chimiques, casque protecteur résistant aux produits chimiques et un respirateur) qui doit être à portée de la main en cas d'urgence (p. ex. contenant de produit endommagé, déversement ou bris de machine).

Ou :

o En l'absence de cabine fermée, porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussettes et des chaussures, ainsi que des gants résistant aux produits chimiques, un casque protecteur résistant aux produits chimiques, une combinaison résistante aux produits chimiques et un respirateur approuvé par le NIOSH.

• Tous les travailleurs effectuant des activités après le traitement qui impliquent un contact important avec le feuillage ou les fruits doivent porter des pantalons longs, une chemise manches longues, des chaussettes et des chaussures, de m me que des gants résistant aux produits chimiques lors des activités indispensables après le traitement et réalisées dans les 14 jours suivant l'application.

• Des douches doivent être accessibles aux travailleurs qui retournent sur les sites traités tôt après le traitement .

• Les travailleurs doivent recevoir un double avis (c.-à-d. des avis écrits et affichés en plus d'avis verbaux adressés aux personnes qui retournent au champ après le traitement) leur indiquant que le site a été traité à la phosalone et que ce produit est un inhibiteur de la cholinestérase. Le double avis doit inclure une brève description des signes et des symptômes associés à l'inhibition de la cholinestérase, ainsi que des méthodes servant réduire l'exposition.

• Ne pas retourner dans les zones traitées ni le permettre aux travailleurs à l'intérieur d'un délai de sécurité de 14 jours. Les membres du grand public qui s'adonnent à l'autocueillette ou à des activités de ce genre ne doivent pas entrer dans les lieux traités pendant les 30 jours suivant un traitement.

• Se laver au savon et à l'eau après l'emploi et avant de manger ou de fumer. Laver à fond les vêtements contaminés après l'emploi. Éviter le brouillard de pulvérisation. Éviter de contaminer les sources d'eau (rivières, étangs, etc). Éviter de contaminer les aliments pour les humains et les animaux. ZOLONE FLO est modérément toxique pour les abeilles, mais on peut l'utiliser autour d'elles à la dose, au moment et selon la méthode d'application appropriés. On ne doit pas appliquer le produit directement sur les abeilles en liberté ou sur les ruches.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Appliquer seulement quand le potentiel de dérive vers les zones résidentielles ou les zones d'activités humaines (comme les maisons, les écoles et les aires de loisirs) est le plus faible. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet www.cropro.org/.

SYMPTÔMES D'EMPOISONNEMENT:

Mal de tête, faiblesse, oppression thoracique, vision troublée, myosis extreme sans réaction, salivation, transpiration, nausée, vomissement, diarrhée et crampes abdominales.

PREMIERS SOINS:

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter IMMÉDIATEMENT un médecin ou contacter un centre anti-poison et garder le patient au repos. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

• EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les

vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
• EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX , rincer à grande eau pendant 5 - 10 minutes et consulter un médecin IMMÉDIATEMENT.
• EN CAS D'INGESTION, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. NE RIEN ADMINISTRER PAR LA BOUCHE À UNE PERSONNE INCONSCIENTE.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Ce produit est un inhibiteur de la cholinestérase. L'antidote est l'atropine. Le personnel médical doit contacter le 1-866-303-6950.

ENTREPOSAGE:

Entreposer dans un endroit sec et frais; préserver du gel. NE PAS ENTREPOSER À UNE TEMPÉRATURE SUPÉRIEURE À 35°C (comme une remise très chaude et fermée pendant l'été).

ÉLIMINATION:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :
1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:**
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d`emploi qui figure sur la présente étiquette. L`emploi non conforme à ce mode d`emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L`utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l`utilisation du produit peut entrainer.

MODE D'EMPLOI:

COMPATIBILITÉ:

ZOLONE FLO peut être mélangé dans le réservoir du pulvérisateur avec la plupart des produits horticoles d'usage courant. Il ne doit pas être mélangé avec des produits très alcalins comme la bouillie bordelaise, la chaux sulfurée, la chaux hydratée, etc. Tous les mélanges doivent être appliqués aussitôt que possible après la préparation.

GESTION DE LA RÉSISTANCE :

Aux fins de la gestion de la résistance, cet insecticide fait partie du Groupe 1B. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à ce produit et autres insecticides du Groupe 1B. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner ce produit avec d'autres groupes différents qui éliminent les mêmes insectes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée des parasites (LIP) comprenant des inspections sur le terrain et des relevés d'utilisations antérieures d'insecticides et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des biotypes d'insecticides précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Cheminova Canada Inc. au 1-888-316-6260.

**RESTRICTIONS**

- Appliquer au moyen d'un pulvérisateur pneumatique seulement.
- Ne pas faire plus de 3 applications par saison.
- Ne pas faire une application unique à un taux de plus de 3 L / ha (1,5 kg / ha).
- Ne pas utiliser sur les vignes.
- Ne pas utiliser dans des zones résidentielles.

| CULTURES/ INSECTES | MÉTHODE D'APPLICATION | DOSE |
|---|---|---|
| PRUNIERS | | |
| Pucerons | Les traitements de ZOLONE FLO suppriment | 600 mL/1000 L |

| | | |
|---|---|---|
| Cicadelles | ces insectes. Effectuer au maximum 3 applications de ZOLONE FLO par saison. | 2,0 L/ha |
| Mouches de la pomme | Deux à trois pulvérisations de ZOLONE FLO, à 10 jours d'intervalle, durant juillet et au début d'août, répriment cet insecte. | 900 mL - 1,25 L/1000 L ou au moins 3,0 L/ha |
| Tétranyques rouges du pommier | Les stades actifs des tétranyques rouges du pommier sont réprimés par les applications de ZOLONE FLO. Effectuer au maximum 3 applications de ZOLONE FLO par saison. Pour les infestations sévères, appliquez un acaricide approprié. | 600 - 900 mL/1000 L<br>2,0 - 3,0 L/ha |
| ZOLONE FLO PEUT ÊTRE APPLIQUÉ SUR LES PRUNES JUSQU'À 30 JOURS AVANT LA CUEILLETTE. | | |
| | | |
| PÊCHERS | | |
| Petites mineuses du pêcher | Appliquer aux stades du bouton rose et de la chute des pétales dans les pulvérisations de prévention d'été en effectuant au maximum 3 applications par saison. | 750 mL/1000 L<br>2,75 L/ha |
| Tordeuses orientales du pêcher | Appliquer ZOLONE FLO à partir du stade de l'éclatement de la collerette et à la chute de la collerette jusqu'à 30 jours avant la récolte. | 600 – 900 mL/1000 L<br>2,0 - 3,0 L/ha |
| Charançons de la prune | Appliquer ZOLONE FLO au stade de l'éclatement de la collerette et encore à la chute de la collerette. | 600 mL/1000 L<br>2,0 L/ha |
| Tétranyques rouges du pommier | Les traitements au ZOLONE FLO les suppriment aux stades actifs. (Les lignées d'acariens résistant aux organo- phosphates ne sont pas supprimées.) Pour les infestations sévères, utiliser un acaricide approprié. | 600 - 900 mL/1000 L<br>2,0 - 3,0 L/ha |
| ZOLONE FLO PEUT ÊTRE APPLIQUÉ SUR LES PÊCHES JUSQU'À 30 JOURS AVANT LA CUEILLETTE. | | |
| | | |
| CERISIERS | | |
| Trypètes des cerises | Appliquer ZOLONE FLO dans la deuxième pulvérisation de prévention et aussi dans la troisième, à la fois pour les cerises douces et amères. | 600 - 900 mL/1000 L<br>2,0 - 3,0 L/ha |
| Charançons de la prune | Appliquer au stade de la chute de la collerette et aussi au premier et deuxiéme traitements postfloraux. | 600 mL/1000 L<br>2,0 L/ha |
| Pucerons noirs du cerisier | Les infestations tardives de ces insectes sont supprimées par un traitement de ZOLONE | 600 mL/1000 L<br>2,0 L/ha |

| | | |
|---|---|---|
| | FLO. Effectuer au maximum 3 applications de ZOLONE FLO par saison. | |
| ZOLONE FLO PEUT ÊTRE APPLIQUÉ SUR LES CERISES JUSQU'À 14 JOURS AVANT LA CUEILLETTE. | | |
| | | |
| POMMIERS ET POIRIERS | | |
| Pyrale de la pomme | Appliquer 10 - 14 jours après la chute des pétales. L'infestation par la seconde génération peut exiger une pulvérisation supplémentaire. | 600 mL/1000 L<br>2,0 L/ha |
| Pucerons verts du pommier<br>Pucerons lanigères du pommier<br>Cicadelles | Lorsque appliqué pour supprimer la pyrale de la pomme, le puceron vert du pommier, le puceron lanigère du pommier et les cicadelles, seront également supprimés. | 600 mL/1000 L<br>2,0 L/ha |
| Pucerons roses du pommier | Les traitements au ZOLONE FLO de préfloraison et de postfloraison suppriment. | 600 - 900 mL/1000 L<br>2,0 - 3,0 L/ha |
| Tordeuses à bande rouge<br>Charançons de la prune | Appliquer au calice et dans la première pulvérisation de prévention pour supprimer la première génération. Les éclosions tardives peuvent occasionner une application additionnelle 10 à 14 jours après la chute des pétales. Pour les infestations sévères utiliser 900 mL/1000 L. | 600 - 900 mL/1000 L<br>2,0 - 3,0 L/ha |
| Mouches de la pomme | Les fruits doivent être bien protégés du début de juillet à la mi-août, ce qui peut nécessiter un maximum de 3 pulvérisations de ZOLONE FLO par saison. | 900 mL -1,25 L/1000 L<br>ou au moins 3,0 L/ha |
| Chenilles défoliatrices | Lorsque les insectes deviennent embarrassants, effectuer un traitement de ZOLONE FLO avant la floraison et à nouveau au stade calice. | 600 mL/1000 L<br>2,0 L/ha |
| Arpenteuses tardives | Appliquer aux phases du bouton rose et au stade du calice. | 600 mL/1000 L<br>2,0 L/ha |
| Acariens | Les tétranyques rouges du pommier, les tétranyques à deux points et les ériophyides du pommier aux stades actifs sont réprimés par des traitements au ZOLONE FLO à partir du calice. Effectuer au maximum 3 applications de ZOLONE FLO par saison. (Les lignées d'acariens résistant aux organophosphates ne sont pas réprimées). Pour des infestations sévères, utiliser un acaricide approprié. | 600 - 900 mL/1000 L<br>2,0 - 3,0 L/ha |
| Psylles du poirier | Dans l'Est du Canada, ZOLONE FLO appliqué au stade calice et lors de | 600 - 900 mL/1000 L<br>2,0 - 3,0 L/ha |

| | | |
|---|---|---|
| | pulvérisations de prévention régulières en ne dépassant pas le maximum de trois traitements par saison, supprimera les stades actifs des psylles. (Les lignées de psylles résistant aux organophosphates ne sont pas supprimées). En Colombie-Britannique, cet insecte est plus difficile à supprimer, donc consulter les calendriers de traitement provinciaux. | |
| ZOLONE FLO PEUT ÊTRE APPLIQUÉ SUR LES POMMES ET LES POIRES JUSQU'À 30 JOURS AVANT LA RÉCOLTE. | | |